

DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
GROUPE D'ÉTUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHÉNOMÈNES
AÉROSPATIAUX NON IDENTIFIÉS

Toulouse, le 02 août 2010
DCT/DA/2010.0014870

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

VIELLE-SAINT-GIRONS (40) 04.08.2007

VIELLE-SAINT-GIRONS (40)

1 – CONTEXTE

Cette observation datant du mois d'août 2007 s'est concrétisée par la réception en avril 2008 (soit 8 mois plus tard) du questionnaire rempli par le témoin. Aucun PV de gendarmerie n'a été établi. L'enquête confiée à un IPN n'a pas été effectuée, de même aucune enquête n'a été effectuée à l'époque par le GEIPAN.

Cette observation figurant néanmoins dans la base de données du GEIPAN a été reprise en vue d'une analyse sommaire décrite dans cette note.

2- DESCRIPTION DU CAS

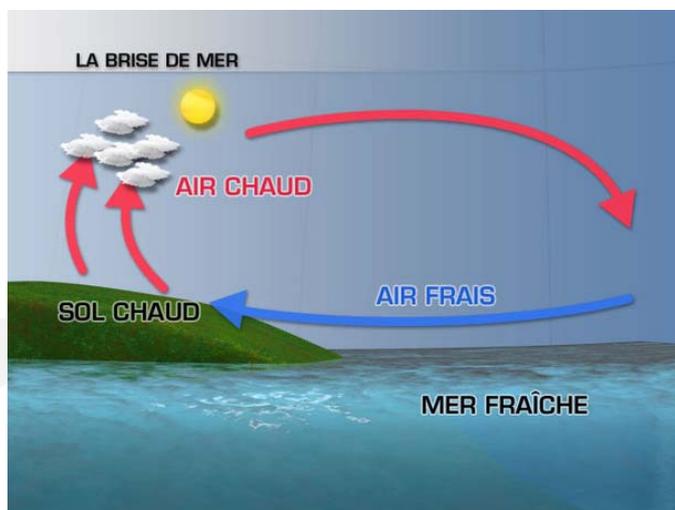
4- HYPOTHESES ENVISAGEES

La durée de l'observation (7 minutes), la forme (très proche d'un ballon météo pour le témoin), la trajectoire décrite par le témoin avec des changements de direction lui paraissant 'non compatibles' avec le vent ressenti au sol correspondent bien à l'observation d'un plus léger que l'air (ballon) pris dans un régime de vent instable.

Cette instabilité peut s'expliquer par un régime de brise de mer typique d'un temps calme et anticyclonique en période estivale pour laquelle les conditions météo sont souvent réunies pour l'établissement des brises marines sur les zones littorales.

A cette époque de l'année, la température de la mer est plus fraîche que celle des terres, fortement réchauffée par le soleil. Résultat, l'air chaud dans les terres s'élève naturellement (il est léger) et se trouve remplacé par de l'air beaucoup plus frais venant de la mer.

En fonction de l'altitude des changements de direction de vent dues au conflit de ce régime de brise de mer et du vent établi venant de l'intérieur des terres.



5- CONCLUSION

Le niveau d'étrangeté de l'observation est faible : une forte proportion des caractéristiques décrites du phénomène correspondent à celles de phénomènes connus (ballon).

L'interprétation proposée est vraisemblable pour expliquer l'observation.

Bien que provenant d'un témoignage unique (questionnaire sans procès verbal de gendarmerie), la quantité et la qualité des informations décrivant l'observation sont objectives et fiables.

Le cas est classé B comme l'observation très probable d'un ballon.

ANNEXE (S)